



DuPont™ Suva® 123 Refrigerant

Version 2.4

Date de révision 10/21/2014

Réf. 130000024258

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : DuPont™ Suva® 123 Refrigerant
Qualité/Type de Produit : ASHRAE Refrigerant number designation: R-123

Nom commercial/Synonyme : HCFC-123
2,2-Dichloro-1,1,1-trifluoroethane
R-123

Numéro de la FDS : 130000024258

Utilisation du Produit :

Fabricant : Réfrigérant, Usage réservé aux utilisateurs professionnels.
E.I. du Pont Canada Company
P.O. Box 2200, Streetsville
Mississauga, ON
L5M 2H3
Canada

Informations sur le produit : 1-800-387-2122
Urgence Médicale : 1-800-441-3637 (24 heures)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Un mauvais usage ou une inhalation abusive intentionnelle peuvent provoquer la mort sans symptômes d'avertissement. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

Effets potentiels sur la santé

Peau


DuPont™ Suva® 123 Refrigerant

Version 2.4

Date de révision 10/21/2014

Réf. 130000024258

2,2-Dichloro-
1,1,1-
trifluoroethane
(HCFC-123)

: Le liquide peut provoquer: Irritation avec sensation de gêne ou douleur, rougeur ou éruption, démangeaisons ou enflure.
Un contact prolongé ou répété de la peau avec le liquide peut provoquer un dégraissage ayant comme résultat un dessèchement, des rougeurs et peut-être une formation d'ampoules.

Yeux

2,2-Dichloro-
1,1,1-
trifluoroethane
(HCFC-123)

: Le liquide peut provoquer: Irritation avec sensation de gêne, douleur, rougeur, ou troubles de la vue.

Inhalation

2,2-Dichloro-
1,1,1-
trifluoroethane
(HCFC-123)

: Un mauvais usage ou une inhalation abusive intentionnelle peuvent provoquer la mort sans symptômes d'avertissement, en raison des effets cardiaques.
D'autres symptômes qui pourraient être liés à un mauvais usage ou à une inhalation abusive sont: Effets anesthésiants, Étourdissement, vertige, confusion, manque de coordination, somnolence ou inconscience, battements cardiaques irréguliers avec une sensation étrange dans la poitrine, battements sourds, appréhension, sensation d'évanouissement, de vertige ou de faiblesse.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

Organes cibles

2,2-Dichloro-
1,1,1-
trifluoroethane
(HCFC-123)

: Système nerveux central

Cancérogénicité

Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	Concentration
-----------	---------	---------------


DuPont™ Suva® 123 Refrigerant

Version 2.4

Date de révision 10/21/2014

Réf. 130000024258

2,2-Dichloro-1,1,1-trifluoroethane (HCFC-123)	306-83-2	100 %
---	----------	-------

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
- Inhalation : Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Amener la victime à l'air libre. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires. Appeler un médecin.
- Ingestion : Le matériau pose un risque d'aspiration. En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin. En cas de vomissement, pencher la victime en avant pour réduire le risque d'aspiration.
- Avis aux médecins : Du fait que les médicaments à base de catécholamine, tels l'épinéphrine, peuvent possiblement provoquer une arythmie cardiaque, ils doivent être administrés avec prudence lorsque la vie du patient est en danger.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Propriétés Inflammables
Point d'éclair : n'a pas de point d'éclair
- Limite d'explosivité, inférieure/
limite d'inflammabilité
inférieure : Méthode : Aucune selon l'ASTM E681
- Limite d'explosivité,
supérieure/ limite
d'inflammabilité supérieure : Méthode : Aucune selon l'ASTM E681
- Risque d'Incendie et
d'Explosion : Ce produit n'est pas inflammable.


DuPont™ Suva® 123 Refrigerant

Version 2.4

Date de révision 10/21/2014

Réf. 130000024258

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Techniques spéciales en cas d'incendie : Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

- Précautions individuelles : Ventiler la zone du déversement. Conforme aux exigences fédérales, provinciales et municipales en matière de déclaration de rejets de polluants.
- Nettoyage du Déversement : Endiguer le déversement. Recueillir sur un matériau absorbant et transférer dans des tonneaux en acier aux fins de récupération/d'élimination.
- Mesures en cas de Déversement Accidentel : Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones en contrebas.
 Les Valeurs Limites d'Exposition en cas d'Urgence de DuPont (EEL) sont établies pour faciliter l'évacuation du site ou de l'usine en cas d'urgence et spécifier les concentrations dans l'air, pour de brèves périodes, qui ne devraient pas résulter en effets indésirables permanents sur la santé ni interférer avec la fuite. Les valeurs EEL sont exprimées comme concentration dans l'air multipliée par un facteur temps (CxT) jusqu'à un maximum de 60 minutes et une concentration plafond des particules dans l'air. Ces valeurs limites sont utilisées en conjonction avec des contrôles et surveillances techniques et comme une aide dans la planification de dégagements et de déversements épisodiques. Pour plus d'information sur l'applicabilité des valeurs EEL, contacter DuPont. Les Valeurs Limites d'Exposition en cas d'Urgence de DuPont (EEL) pour le HCFC-123 est de 1000 ppm jusqu'à 60 minutes avec une valeur plafond de 2500 ppm n'excédant pas 1 minute.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation (Personnel) : Éviter de respirer les concentrations élevées de vapeurs. Use only with adequate ventilation especially for enclosed and low area where vapours can accumulate. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante


DuPont™ Suva® 123 Refrigerant

Version 2.4

Date de révision 10/21/2014

Réf. 130000024258

dans les ateliers. Éviter le contact du liquide avec les yeux et une exposition prolongée de la peau. Une décomposition va se produire si le produit entre en contact avec une flamme nue ou des éléments de chauffage électrique.

Stockage : Conserver les conteneurs hermétiquement fermés et en position verticale. Stocker à un endroit propre et sec. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas chauffer le cylindre au-dessus de 52°C pour éviter une surpression dans le cylindre. Ne pas exposer les barils directement à une source de chaleur ou une température supérieure à 46°C (115°F) pour éviter leur pressuri

Température de stockage : < 52 °C (< 126 °F)

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Conserver le récipient bien fermé.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Lorsqu'il y a risque d'expositions à des concentrations dans l'air supérieures aux limites applicables, porter un respirateur homologué par le NIOSH. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales Lorsqu'il y a une possibilité de contact avec le visage par projection, par pulvérisation ou par contact avec la matière contenue dans l'air, porter en plus un écran facial.

Protection de la peau et du corps : Lorsqu'il y a un risque éventuel de contact avec la peau, tenir à disposition et porter selon les besoins, des gants, un tablier, des pantalons, une veste, une cagoule et des bottes étanches.

Directives au sujet de l'exposition
Valeurs limites d'exposition

2,2-Dichloro-1,1,1-trifluoroéthane
 AEL * (DUPONT) 50 ppm 8 & 12 hr. TWA

* AEL est la Valeur Limite d'Exposition Acceptable de DuPont. S'il y a en vigueur des valeurs limites d'exposition professionnelle imposées par la législation et inférieures aux valeurs limites AEL, de telles valeurs limites auront priorité.

**DuPont™ Suva® 123 Refrigerant**

Version 2.4

Date de révision 10/21/2014

Réf. 130000024258

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: légère, d'éther
pH	: neutre
Point d'ébullition	: 27.8 °C (82.0 °F)
% de Composés Volatils	: 100 %
Pression de vapeur	: 913.6 hPa à 25 °C (77 °F)
Densité	: 1.46 g/cm ³ à 25 °C (77 °F) (comme liquide)
Densité spécifique	: 1.47 à 25 °C (77 °F)
Hydrosolubilité	: 3.9 g/l à 25 °C (77 °F)
Densité de vapeur	: 5,5 à 30 oC (84 oF) et 1013 hPA (Air = 1,0)
Taux d'évaporation	: < 1 (CCL4=1.0)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Incompatibilité	: Métaux alcalins Métaux alcalino-terreux, Poudres métalliques, Sels métalliques en poudre
Produits de décomposition dangereux	: Halogénures de carbonyle, Chlorure d'hydrogène, Fluorure d'hydrogène
Réactions dangereuses	: Une polymérisation ne va pas se produire.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

2,2-Dichloro-1,1,1-trifluoroethane (HCFC-123)	
Dermale DL50	: > 2,000 mg/kg , Lapin
Dermale DL50	: > 2,000 mg/kg , Rat
Oral(e) DL50	: 9,000 mg/kg , Rat Effets sur le système respiratoire Posture anormale
Inhalation 4 h CL50	: 32000 ppm , Rat Effets sur le système nerveux central


DuPont™ Suva® 123 Refrigerant

Version 2.4

Date de révision 10/21/2014

Réf. 130000024258

Inhalation Concentration Minimale avec Effet Nocif Observé (LOAEC)	:	20000 ppm , Chien Sensibilisation cardiaque
Inhalation Concentration sans effet nocif observé	:	10000 ppm , Chien Sensibilisation cardiaque
Irritation de la peau	:	Pas d'irritation de la peau, Lapin Ne devrait pas provoquer d'irritation de la peau d'après le dossier d'expertise des propriétés de la substance.
Irritation des yeux	:	Pas d'irritation des yeux, Lapin Ne devrait pas provoquer d'irritation des yeux d'après le dossier d'expertise des propriétés de la substance.
Sensibilisation cutanée	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau., Cochon d'Inde N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. Ne devrait pas provoquer de sensibilisation d'après le dossier d'expertise des propriétés de la substance. Ne provoque pas de sensibilisation respiratoire., espèces multiples
Toxicité à dose répétée	:	Inhalation Rat Aucun effet toxicologique impliquant une classification de la toxicité significative pour certains organes cibles n'a été observé en dessous des valeurs de référence recommandées pour la classification.
Cancérogénicité	:	N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme. Les tumeurs observées ne semblent pas concerner les êtres humains.
Mutagénicité	:	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène. N'a pas provoqué de dommages génétiques dans les cultures de cellules de bactéries.
Toxicité pour la reproduction	:	Pas toxique pour la reproduction Des tests sur les animaux n'ont montré aucun effet toxique sur la reproduction. Aucun effet sur ou via l'allaitement
Tératogénicité	:	Les tests sur les animaux n'ont montré aucune toxicité pour le développement.
Information supplémentaire	:	Seuil de sensibilisation cardiaque : 124000 mg/m3



DuPont™ Suva® 123 Refrigerant

Version 2.4

Date de révision 10/21/2014

Réf. 130000024258

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique

2,2-Dichloro-1,1,1-trifluoroethane (HCFC-123)

96 h CL50 : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 55.5 mg/l

96 h CE50r : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) 96.6 mg/l

96 h CE50b : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) 67.8 mg/l

48 h CE50 : Daphnia magna (Grande daphnie) 17.3 mg/l

Devenir dans l'Environnement

2,2-Dichloro-1,1,1-trifluoroethane (HCFC-123)

Biodégradabilité : 24 %
Difficilement biodégradable.

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC) : 33
Une bioaccumulation est peu probable.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des Déchets : Peut être utilisé après reconditionnement. Récupérer par distillation ou transférer vers une installation de traitement des déchets autorisée. Se conformer aux règlements applicables du gouvernement fédéral, des provinces/états et des municipalités.

Risques pour l'Environnement : Les bouteilles de gaz pressurisé vides sont à retourner au fournisseur.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.



DuPont™ Suva® 123 Refrigerant

Version 2.4

Date de révision 10/21/2014

Réf. 130000024258

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

LIS/DSL (CA) Statut : Listé ou en conformité avec l'inventaire

SIMDUT - Classification : - Cette matière n'est pas réglementée par le SIMDUT.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation de MSDS : 10/21/2014

SUVA® is a registered trademark of E. I. du Pont de Nemours and Company

® Marque déposée de DuPont

Consulter les informations de sécurité de DuPont avant utilisation.

Pour de plus amples renseignements veuillez contacter le bureau le plus proche de DuPont ou de son distributeur officiel.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Les changements significatifs par rapport à la version précédente sont signalés avec une double barre.